

Assemblée générale de l'école Saint-Blaise Mercredi le 12 septembre 2018 à 18h15

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue : Marie-Andrée Lemaire fait l'ouverture de l'assemblée vers 18h35 et laisse la parole à Chantal Boutet, nouvelle Directrice de l'école. Madame Boutet nous parle de son parcours professionnel et de la joie qu'elle a de voir des parents impliqués comme nous. Elle parle du thème de l'année, le voyage. Elle nous présente le personnel de l'école, les stagiaires et les enseignants des matières secondaires. L'ouverture de l'assemblée est proposée par Annie Bordeleau. Adoptée à l'unanimité.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée : Julie Brosseau est déjà en place et se propose. Elle est nommée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour : Marie-Andrée Lemaire fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est proposé par Jean-François Gagnon. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du P.V de l'AG précédente : Marie-Andrée Lemaire demande aux gens dans la salle de bien lire le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2017. Après lecture, l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2017 est proposée par Marianne Daunais. Adoptée à l'unanimité.

5. Bilan de l'année

5.1) Présentation du bilan de la dernière année du Conseil d'établissement : Marie-Andrée Lemaire fait la lecture de quelques réalisations du Conseil d'établissement pour l'année 2017-2018 (voir feuille à cet effet). Ce document s'intitule rapport annuel 2017-2018. Le rapport annuel 2017-2018 du Conseil d'établissement de l'école Saint-Blaise est proposé par Émilie Charest. Adopté à l'unanimité.

5.2) Présentation du bilan de l'école et présentation de nouveaux services : Madame Boutet explique que nous allons travailler le portrait de l'école et que nous allons nous servir de notre projet éducatif de l'école pour que

les enfants développent leur plein potentiel. Elle démontre un tableau comparatif (voir tableau) et explique ce que nous devons travailler d'avantages avec nos élèves. Elle mentionne les nouvelles mesures implantées dans notre école soit :

- Instaurer de l'ergothérapie au premier cycle.
- Mettre du soutien pédagogique en ajoutant une enseignante en classe, madame Virginie.
- Au 2ième cycle, ajouter un soutien pédagogique également.
- Chacun des cycles sera libéré pour aller travailler avec l'orthopédagogue.
- Au 3ième cycle, il y aura du soutien pédagogique.
- Il y aura un orthophoniste aux deux semaines dans notre école.
- Il y aura 15 heures de présences de plus de notre éducatrice spécialisée pour de la prévention des comportements.

Elle ajoute que nous serons interpellés pour le projet éducatif, un peu plus tard.

Le bilan de l'école et les nouvelles mesures implantées sont proposés par Émilie Charest.

Adoptée à l'unanimité.

6. Conseil d'établissement : Marie-Andrée Lemaire donne la définition et les rôles du Conseil d'établissement.

7. Nomination d'une Présidente d'élection et procédure d'élections :

Marie-Andrée Lemaire étant en élection cette année, propose sa place à Annie Bordeleau qui devient à l'unanimité Présidente d'élections. Annie Bordeleau propose le vote à main levée et cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Élections des nouveaux membres (2 parents): Jean-François Gagnon et la Directrice parlent de l'implication et de la joie de faire partie d'un Conseil d'établissement.

8.1) Postes disponibles : On explique que le poste de Julie Brosseau et Marie-Andrée Lemaire sont en élection.

8.2) Élections : Annie Bordeleau demande qui veut se proposer comme nouveau membre : plusieurs personnes se proposent soit : Marie-Andrée Lemaire, Julie Brosseau, Guillaume Grignon Lemieux, Stéphanie Lefebvre, Sophie Meunier, Sophie Robitaille et Edith Roulier. Chacune des personnes font un petit discours. Ensuite, les membres en élection quittent la salle pour que les gens puissent passer au vote.

8.3) Résultats : À notre retour, Guillaume Grignon Lemieux et Sophie Meunier avaient gagnés. Marie-Andrée Lemaire et Julie Brosseau sont les substituts. Félicitations !!!!

9. Élection du représentant au comité de parents ainsi que son substitut : Madame Boutet explique que le représentant ne sera pas élu ce soir, mais lors d'une prochaine rencontre de ce comité. Elle explique les rôles de l'OPP et qu'il découle du CE. Marie-Andrée et la Directrice demande aux parents intéressés d'aller donner leur nom à Julie à la fin de la réunion.

10. Composition de l'Organisme de participation des parents OPP : On passe ce point, à suivre.....

10.1) Formation : À suivre lors d'une prochaine rencontre.

11) Périodes de questions : Jean-François Gagnon demande s'il y aura encore des sorties à notre école à cause de la requête de la maman en cours pour les frais de scolarité. Madame Boutet explique que pour avoir des sorties gratuites, elles doivent être intégrées lors d'un programme scolaire éducatif et pour les autres, celles amusantes et récréatives, elles devront être défrayées par le parent. Madame Boutet mentionne que nous continuerons de faire des sorties de tous genres.

12) Levée de l'assemblée : L'assemblée s'est terminée à 19h15. La levée de l'assemblée est proposée par Patrick Bieri.
Adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du CE : Mercredi 3 octobre 2018 à 19h00.